

**Compte-rendu**  
**du Conseil d'Administration**  
**du jeudi 23 octobre 2014 à 20h30**  
**à Sainte-Consorte**

**Présents :**

**1<sup>er</sup> collège (20 / 21) :**

ADRBM Charbonnières-les-Bains + Tassin-la Demi-lune, Brindas, Chaussan, Craponne, Grézieu-la-Varenne, Lentilly, Marcy-l'Étoile + Sainte-Consorte, Messimy, Mornant, Orléans, Pollionnay, Rontalon, Soucieu-en-Jarrest, Saint-Didier-Sous-Riverie, Saint-Jean-de-Touslas, Saint-Laurent-d'Agny, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Saint-Sorlin, Taluyers, Vaugneray.

**2<sup>ème</sup> collège (3 / 10)**

ADEA Saint-Andéol-le-Château, Chante-Ruisseau de Saint-Genis-les-Ollières, Association Syndicat Agricole Confédération Paysanne du Département du Rhône.

**Association jumelle présente :** Sauvegarde des Coteaux du Jarez (SCJ).

**Excusés (6) :** ALTRO, AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Yzeron et ses affluents), ALTERN'INFO, Association Intercommunale et Interdépartementale (Ardèche et Loire) Sauvegarde Vivarais-Pilat de Félines, La Ruche de l'Écologie, SECIRÉLY.

**Absents (3) :**

ADEM de Montagny, Thurins, OTBL.

**Associations jumelle excusée :** Sauvegarde du Pays Rhône-Gier (SRG)

40 personnes sont présentes.

**Prochaine réunion :**  
**Conseil d'Administration**  
**Mardi 20 Janvier 2015, à 20h30**  
**à Saint-Maurice-sur-Dargoire,**  
**Salle d'Animation Rurale, rue du 19 mars 1962 (près de l'École Publique)**

**Contenu des dossiers disposés à l'entrée de la salle** à l'intention de chaque association locale :

1. Conseil municipal de Taluyers du 12 mai 2014 et mise au point SCL
2. A45 Le tribunal administratif annule des délibérations sur le financement. *Le Progrès Loire*
3. A45 L'Etat examine deux dossiers de candidature pour la concession. *Le Progrès* du 17 octobre 2014
4. Grand Stade Des mesures proposées à Monsieur Layat, agriculteur. *Le Progrès* du 17 octobre 2014
5. Liaison entre Les Sauvages et l'A89. L'ACROSA est mobilisée. *Le Pays* du 11 septembre 2014
6. Ecotaxe Annonce du report *sine die*. Communiqué commun GART-AdCF-UTP-FNAUT-FNTP-FIF-TDIE du 10 octobre 2014
7. Ecotaxe Abandon : une ardoise de 3 milliards pour les Français. Communiqué de presse FNE du 9 octobre 2014

8. Contournement ferroviaire de Lyon Une concertation est lancée. *Le Progrès* du 24 septembre 2014
9. La voiture dans la mobilité de demain Communiqué de presse FNE du 17 septembre 2014
10. Gaz à effet de serre Les rejets en baisse quasi générale. *Les Echos* du 12 septembre 2014
11. Voiture électrique Aspect écologique. article publié le 9 octobre 2014
12. Transport ferré de marchandises Combronde fait rouler six trains hebdomadaires entre Veauche et Fos. *Le Progrès* du 29 septembre 2014
13. Planète terre, mode d'emploi. *Journal de l'Environnement* du 16 septembre 2014
14. Notre Dame des Landes Le permis de construire est suspendu. Article du 18 octobre 2014

Maurice FISCH souhaite la bienvenue à Sainte-Consrce, lieu ô combien symbolique, puisque c'est dans ce village que Camille MORDELET a créé le premier comité de la SCL il y a bientôt 25 ans. Mais le choix de Sainte-Consrce, pour accueillir ce conseil d'administration, a surtout été fait dans le but de redynamiser le comité local, en sommeil depuis quelques années. Cinq personnes de ce comité sont présentes et ont été chaleureusement applaudies.

## 1 – Le nouveau journal SCL est paru : à distribuer et à lire sans modération

La répartition du journal, fraîchement sorti de l'imprimerie BERLIOZ de Brindas, est effectuée en début de réunion.

Ce nouveau numéro en couleurs semble recevoir les faveurs du public. Maurice FISCH fait remarquer que le surcoût pour la couleur n'est que de + 12,5% alors que les avantages liés à cette option sont nombreux : journal plus attrayant donc, a priori, davantage lu, meilleure lisibilité des encarts publicitaires,...

D'autre part, le taux de TVA préférentiel pour la presse associative permet de minorer le coût de l'impression.

Maurice FISCH en profite pour présenter le bilan financier du journal :

- coût de l'impression :	3 948,00 € HT
- publicités	:- 2 620,00 € HT
<b>Solde HT</b>	<b>: 1 328,00 € HT (facturé à la SCL Intercommunale au taux de 5,5 %)</b>
<b>Solde TTC</b>	<b>: 1 401,04 € TTC</b>
- don Globalpharm	: - 500,00 €
<b>Déficit</b>	<b>: 901,04 € TTC</b>

La SCL Intercommunale prend en charge la moitié de ce déficit soit 450 €.

Le solde, 451,04 €, est partagé entre les comités n'ayant pas trouvé d'annonceurs, selon leur quote-part.

Le numéro revient donc à 0,041 € / exemplaire pour ces comités, soit le tiers du coût réel (0,125 €).

## 2 – La parole aux associations locales SCL

- Brindas : Le comité SCL remercie le bureau pour la fourniture des T-shirts SCL avec des cols en V, vendus très rapidement et agréables à porter.
- Brindas : Le comité nous informe que dans le dernier numéro de « Devant chez vous », le journaliste Michel LOUDE conseille la lecture des ouvrages de Pierre RABHI. Dans son article, il écrit que c'est notamment la conférence organisée par la SCL le 14 décembre 2013 à Vaugneray qui « *lui a donné envie d'en savoir plus sur ce personnage atypique* ». On peut lire l'article complet en utilisant le lien : <http://www.devantchezvous.com/pageflip.php>
- Mornant : Assemblée générale le jeudi 13 novembre 2014
- Saint-Sorlin : Assemblée générale le vendredi 21 novembre 2014 et stand SCL lors du Marché de Noël le samedi 13 décembre.

- Craponne : Le 9<sup>ème</sup> salon de l'Habitat Ecologique se tiendra le samedi 15 novembre de 15h30 à 22h00.  
Gilles LARACINE nous informe du changement de formule cette année. En effet, du fait de la multitude de petits salons sur le thème de l'écologie et de l'habitat, les artisans étaient de moins en moins nombreux à tenir un stand à Craponne. Cette nouvelle édition aura pour thème la consommation locale et fera la part belle aux productions locales. Un film sur les circuits courts sera diffusé et sera suivi d'une table ronde avec des producteurs locaux et des associations (toutes les infos sont sur le flyer dans les dossiers des comités).
- Vaugneray : L'association SECOL, co-organisatrice avec la SCL de la conférence « Au nom de La Terre » avec Pierre RABHI, José BOVÉ et Benki PIYAKO ASHANINKA, propose les 5, 6 et 7 décembre prochains un festival Coline SERREAU « Au nom de la Vie ». La réalisatrice, connue pour son engagement pour l'environnement au travers de ses œuvres, sera présente pour un débat le 7 décembre ainsi que Michèle RIVASI, députée européenne, et Emmanuel JAFFELIN, philosophe et écrivain. Débat animé par Erwan LECOEUR (toutes les infos sont sur le flyer dans les dossiers des comités). Six films seront présentés lors de ce festival.
- Taluyers : Noël COLLOMB nous informe que la SCL a été invitée le 21 octobre dernier à travailler sur des actions de protection des espaces naturels sensibles (ENS) du Plateau Mornantais (Landes de Montagny, Bocage de Berthoud à Taluyers et Prairies de la Pyramide à Saint-Andéol-Le Château). Il rappelle que ces ENS ont été délimités en fonction du tracé de l'A45, et qu'il est donc hors de question que la SCL participe au repérage de ces zones comme cela lui a été proposé. En accord avec Edwige VIDAL, invitée elle-aussi en tant que Présidente du comité SCL de Mornant, il a été décidé de répondre à l'invitation mais de quitter la réunion. Noël COLLOMB nous dresse un rapide compte-rendu :  
« Regroupés dans la cour de la maison des associations à Mornant, et sans même des présentations, on nous a demandé de nous répartir dans des voitures pour aller sur le terrain à Saint-Andéol. C'est alors que j'ai pris la parole pour remercier les organisateurs d'avoir invité la SCL, pour dire aussi que je respectais tout à fait le travail qui est fait depuis très longtemps, mais en insistant sur le fait que, pour la SCL, il était impossible de participer à cette réunion dans la mesure où les Espaces Naturels Sensibles ont été délimités de manière artificielle de façon à laisser passer sans encombre l'A45. J'ai indiqué que la meilleure protection de ces espaces qui méritent d'être protégés est que l'A45 ne se fasse pas. La vocation de la SCL est essentiellement de lutter contre les projets autoroutiers pour protéger les espaces naturels, les espaces agricoles, la faune et la flore mais le fait de participer à cette réunion pourrait être un signal d'acceptation de l'A45 et il ne peut en être question. La SCL fera tout pour empêcher l'A45 et ce sera sa façon de contribuer à la protection des ENS. J'ai indiqué que le jour où l'A45 sera abandonnée, la SCL rejoindra volontiers le groupe de protection des ENS. »
- Taluyers : Noël COLLOMB mentionne aussi le compte-rendu du Conseil Municipal de Taluyers du 12 mai 2014, paru dans le bulletin municipal *Taluyers-Infos* n° 85 d'octobre, relatant la désignation du délégué chargé de représenter la commune auprès d'ALCALY. Cet article n'a pas manqué de surprendre et de faire réagir le comité SCL local car il comporte trois erreurs de taille :
  - ALCALY est présentée comme une association d'élus ;
  - Tous les recours contre l'A45 seraient épuisés ;
  - ALCALY a pour rôle de proposer des mesures compensatoires.
 Rapidement une mise au point a été rédigée par la SCL et un document a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Taluyers. Noël COLLOMB nous fait lecture de ce texte qui s'articule sur quatre points :
  - ALCALY n'est pas une association d'élus mais une association de 110 communes qui ont délibéré pour leur adhésion.
  - ALCALY a pour but de proposer à l'État des alternatives aux projets du COL et de l'A45 qu'elle rejette aux côtés des associations. Elle n'est pas une force de proposition pour accompagner d'éventuelles mesures compensatoires bien incertaines.
  - A propos de l'A45, tous les recours n'ont pas été épuisés. Dernier exemple en date : le tribunal administratif de Lyon a annulé les délibérations du Conseil général de la Loire et de Saint-Etienne Métropole leur permettant de financer l'A45 sous forme de subventions au futur concessionnaire.
  - Lors de son lancement officiel en 1993, l'A45 devait être inaugurée au début des années 2000. Nous avons la satisfaction d'avoir fait reculer le projet et nous avons la conviction de pouvoir le faire reculer définitivement.
 (texte complet dans les dossiers des associations locales)

Une question est posée sur le mode de financement d'ALCALY et sur le fait qu'il y ait un délégué dans chaque commune. Maurice FISCH répond que chaque commune finance ALCALY à raison de 0,15 € par habitant et que chaque conseil municipal désigne un représentant de la commune auprès d'ALCALY.

- Sauvegarde des Coteaux du Jarez :
    - Exposition SCJ : « Mieux je (me) transporte, mieux je me porte » à La Talaudière (Maison de la Nature de la Sablière) du 15 octobre au 16 novembre 2014.
    - Conférence SCJ : « Les transports par câble en ville pour mieux se transporter » à La Talaudière (Pôle Festif) le vendredi 24 octobre à 19h30.
    - Réunions publiques SCJ : « Comment mieux se transporter » :
      - \* Mardi 28 octobre à Sorbiers, Grande Salle du Troisième Âge, à 20h00
      - \* Vendredi 7 novembre à Lorette, Salle Jean Rostand, à 20h00. Pour cette dernière réunion, la SCJ précise que le Maire de Lorette, bien que favorable à l'A45, est également prêt à étudier toutes les solutions alternatives. Il ne pourra malheureusement pas être présent ce jour-là.
- La SCJ souhaite apporter un rectificatif concernant les deux délibérations sur le financement de l'A45, prises par Saint-Étienne Métropole et le Conseil Général de la Loire, mais annulées le 7 Juillet par le Tribunal Administratif de Lyon. Elle précise que contrairement à ce qui était indiqué par la SCL dans le compte-rendu de son dernier CA, c'est le Conseil Général de la Loire qui a fait appel au Tribunal Administratif.

Maurice FISCH nous apprend que, en allant chercher les clés de la Salle d'Animation, il a découvert l'origine du nom de Sainte-Consorte qui serait dû à une anachorète (ermite vivant isolée) ayant choisi ce lieu couvert de forêts.

Il rapporte une information récente : suite à une forte mobilisation citoyenne, le groupe laitier SENOBLE se serait retiré du projet de La Ferme des Mille Vaches.

Une enquête de l'INSEE est parvenue tout récemment dans la boîte aux lettres de la SCL Intercommunale. Celle-ci porte sur le tissu associatif en 2013 et présente un caractère obligatoire. Elle demande notamment combien d'heures les bénévoles consacrent à l'association. Un rapide calcul donne le résultat suivant :  
 $30 \text{ associations} \times 4 \text{ personnes actives} \times 10 \text{ heures/mois} \times 10 \text{ mois /an} = 12\,000 \text{ heures / an!}$  (sans exagérer)

### 3 – Actualité A45

Lors de l'inauguration de l'exposition de la SCJ à La Talaudière, le Maire Pascal GARRIDO a rapporté des propos qu'aurait tenus le Préfet : « L'A45, il ne faut plus qu'ils y pensent ». Cette affirmation serait motivée par la dernière estimation du coût de l'A45 à près de 2 milliards d'euros. La SCL n'a pas d'information sur la réalité de ce chiffre, mais grâce à la proposition de financement par le Banque Européenne d'Investissement (B.E.I.), nous savons maintenant que le coût officiel est au moins de 1,59 Md d'euros.

Concernant l'appel d'offres, trois entreprises étaient en lice mais seules deux d'entre elles ont déposé leur dossier auprès de l'État. Il est important de savoir que si une seule entreprise avait répondu, l'appel d'offres aurait été déclaré infructueux. Dans ces circonstances, on peut se demander s'il n'y a pas eu pression de l'État ou s'il n'y a pas eu un arrangement entre les candidats pour qu'au moins deux entreprises soient en concurrence.

Une question est posée sur l'avancement du projet de financement de l'A45 par la B.E.I. (obligations à projet pour un montant de 300 millions d'euros). La SCL rappelle que pour l'instant il ne s'agit que d'une étude. Aucune action n'a encore été lancée mais le feu vert est donné au bureau SCL par le conseil d'administration pour réagir à ce projet. Deux arguments fallacieux contenus dans le dossier de la B.E.I. sont à démonter :

- le temps de transport entre Saint-Étienne et Lyon est estimé à 30 minutes, alors qu'il s'agit en réalité du parcours entre La Fouillouse et Les Sept Chemins ce que l'État français se garde bien de dire ;
- la décongestion du trafic permettrait de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Edmond Luca rappelle que le trafic induit serait de +30% : cet argument est donc faux.

Huguette BRUYAS, Edmond LUCA et Maurice FISCH rédigeront un recours auprès de la B.E.I. dans les meilleurs délais.

## 4 – Actions de la SCL depuis le dernier CA

### - Réunion avec Martial PASSI à Taluyers le 23 septembre :

Martial PASSI, Maire de Givors, Conseiller Général du Rhône, 12<sup>ème</sup> Vice-Président du Grand-Lyon, candidat aux élections sénatoriales du dimanche 28 septembre, était présent à Taluyers. Il était entouré de plusieurs conseillers municipaux de Givors et de Montagny. Au total, 8 personnes. Martial PASSI a donné les grandes lignes des raisons de sa candidature et il a voulu axer la réunion sur les problèmes des transports. Il a donné la parole à la SCL qui avait été invitée. Au nom de la SCL, André-Jean BRION de Vaugneray, Jean-Pierre COEURU de Mornant et Noël COLLOMB de Taluyers sont intervenus au sujet des projets autoroutiers et des alternatives non routières.

Martial PASSI souhaite poursuivre la réhabilitation de l'A47 dans la traversée de Givors et réaliser un détournement de cette autoroute en souterrain pour déboucher au Sud de Givors. La SCL a exprimé ses craintes de voir cet axe souterrain devenir l'amorce d'un COL Sud.

Par ailleurs, des rumeurs circulent sur la création de ce détournement dans le but de desservir une future zone portuaire à Loire-sur-Rhône. Martial PASSI confirme qu'il y a bien eu une ébauche de projet mais on peut dire aujourd'hui que celui-ci est en passe d'être abandonné faute de place pour le réaliser (115 ha seulement). L'idée de Martial PASSI est de supprimer l'A47 dans Givors et de réunir les quartiers de Givors jusque-là séparés par l'autoroute A47 en réalisant des jardins et/ou des espaces aquatiques. Pour remplacer l'A47 dans Givors, on ferait passer cette autoroute grâce à un tunnel avec un pont au Sud de Givors pour traverser le Rhône et rejoindre l'A7. Mais il n'y pas de fonds pour cette réalisation aujourd'hui (selon le préfet). En attendant ce détournement de l'A47, le nœud de Ternay étant problématique pour la circulation, Martial PASSI préconise (dessin à l'appui) son réaménagement à l'extrémité du pont actuel rive gauche par une bretelle qui permettrait au flux automobile de rejoindre l'A7 plus facilement.

La SCL a de nouveau évoqué l'idée des cabines suspendues (transport par câble) dans la vallée du Gier et entre Unifermé et la gare de Givors. Martial PASSI a confirmé être favorable à cette alternative et a promis de faire remonter le projet auprès du Grand Lyon. En fin de réunion, il nous a proposé une nouvelle rencontre avec lui et les techniciens du Grand Lyon d'ici fin octobre pour approfondir nos arguments. La SCL a proposé que SRG et SCJ y soient associées (une personne chacune).

## 5 – Site Internet SCL

Le site de la SCL a récemment été mis à jour par Alain TROÏLI. On peut désormais y trouver :

- les comptes-rendus de tous les conseils d'administration ;
- les comptes-rendus des assemblées générales ;
- les dates.

Bientôt, on y trouvera aussi :

- les messages envoyés par Noël COLLOMB
- la liste des points de vente de produits locaux situés dans les communes où la SCL est représentée.

## 6 – Ecotaxe : le point

Le 9 octobre dernier, la Ministre de l'Écologie Ségolène ROYAL a annoncé la suspension de l'écotaxe sine die (en réalité, il s'agit d'un abandon).

La SCL rappelle qu'elle est favorable à ce que tous les produits transportés soient vendus en répercutant les coûts internes et externes liés à leurs déplacements. Elle précise également que les transporteurs routiers avaient la possibilité de répercuter le montant de cette taxe sur leurs clients.

L'assemblée fait remarquer que l'écotaxe était déjà dévoyée puisqu'elle aurait servi à financer d'autres infrastructures routières.

Edmond LUCA rappelle que cette redevance était destinée à favoriser le transfert sur les transports vertueux. Il préfère le terme « écoredevance » car l'écotaxe est assimilée à un impôt et de ce fait elle est perçue comme « punitive ». A l'aide d'un exemple concret, il démontre le coût dérisoire de cette écotaxe sur un camion d'artichauts partant de Bretagne pour se rendre à Nice : avec un coût kilométrique de 0,13€ la répercussion sur le coût du produit est de 0,05 € / kg.

## 7 – Enquête publique du SOL du 13 octobre au 14 novembre 2014

Une enquête publique est actuellement en cours sur le Document d'Aménagement Commercial (DAC) adopté et intégré au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Ouest Lyonnais. Le dossier complet peut être téléchargé sur le site du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) :

[http://www.ouestlyonnais.fr/downloads/Telechargement\\_t17837.html](http://www.ouestlyonnais.fr/downloads/Telechargement_t17837.html)

Sur cette page il faut télécharger 2 documents :

[Dossier d'enquête publique.7z](#)

[Document d'aménagement commercial de l'Ouest Lyonnais](#)

Cette enquête porte sur la possibilité d'accueillir dans l'Ouest Lyonnais des surfaces commerciales de taille plus ou moins importante.

Plusieurs permanences sont prévues en fonction des différentes communautés de communes.

Le comité de Lentilly nous informe que le maire de cette commune souhaite réviser son PLU pour accueillir des commerces de plus de 300 m<sup>2</sup>.

Le comité de Brindas évoque la future enquête publique sur le contournement de Chaponost.

Antonio Gonzalez (Chante-Ruisseau) demande si la SCL ne peut pas apporter sa contribution sur la révision du PLU du Grand Lyon, via les comités de St Genis-les-Ollières et Craponne.

## 8 – Projet de film de Jean-Paul JAUD

Depuis "*Nos enfants nous accuseront*", son premier documentaire pour le cinéma, la SCL a toujours soutenu et aidé à la diffusion des œuvres du réalisateur Jean-Paul JAUD, que ce soit pour "*Severn, la voix de nos enfants*" ou "*Tous cobayes ?*".

Pour son prochain film *Libres*, le réalisateur lance un appel aux citoyens pour boucler une partie du budget. La SCL demande donc l'accord de l'assemblée pour participer à ce financement.

Le CA vote à l'unanimité une aide de 500 €.

Le bureau précise que cette aide apportée par l'intercommunale ne doit pas empêcher les initiatives individuelles ou celles des comités locaux.

## 9 – Divers

HORUS, association citoyenne porteuse de projets pour Charbonnières auprès des collectivités et des élus locaux a pris contact avec DARLY pour une rencontre inter-associative. Horus Charbonnières participe au collectif COLTT (Collectif de l'Ouest Lyonnais pour le Tram-Train). Une réunion est prévue à la Maison Rhodanienne de l'Environnement le 26 novembre prochain (DARLY, FNAUT, HORUS, SCL).

**Prochaine réunion :**  
**Conseil d'Administration**  
**Mardi 20 Janvier 2015, à 20h30**  
**à Saint-Maurice-sur-Dargoire**  
**Salle d'Animation Rurale, rue du 19 mars 1962 (près de l'École Publique)**

Noël COLLOMB  
Co-Président

Maurice FISCH  
Co-Président

Pierre GARNIER  
Secrétaire Adjoint